

“ L’accompagnement à la gestion technico-économique a été une révolution pour moi et au final, ça m’a permis d’aimer plus l’élevage. J’ai maintenant un retour économique ! ”

Laurent DUMINY
Éleveur de Charolaises à Brutelles (Somme)





PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Laurent DUMINY,

éleveur de Charolaises à Brutelles dans la Somme

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2012

"C'est un système qui fonctionne, on ne recherche pas la performance animale mais l'efficacité économique. La GTE c'est un investissement mais avec un retour sur investissement, j'ai été gagnant de tous les côtés !"



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Le passage en MAE (Mesures Agro Environnementales) s'est fait suite au démarrage de l'accompagnement et à l'information donnée par le conseiller.

MAE "Prairies"

Les règles sur la fertilisation ont été renforcées : 1 seul passage avec 50 unités d'azote maximum. Le niveau de chargement est maintenant encadré.

Ces mesures ont aussi permis d'implanter puis de maintenir 17 ha de nouvelles surfaces en herbe qui vont passer prochainement dans la catégorie « prairies permanentes ».

MAE "Gestion des fossés"

L'entretien (curage) des 8 kms de fossés sur l'exploitation est maintenant contractualisé.

Descriptif de l'exploitation

- **FERME DE POLYCLTURE -ÉLEVAGE** avec des cultures industrielles (lin, pommes de terre, betteraves sucrières) dont une grande partie est irriguée
- **POUR L'ATELIER D'ÉLEVAGE**, tous les mâles et une partie des femelles sont vendus en broutards. 13 à 14 femelles sont gardées chaque année pour le renouvellement
- **L'INSTALLATION** a eu lieu en 2008 à la suite de son père, après des études non agricoles puis un travail à l'extérieur
- **1 UMO**
- **SAU** : 250 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE** : 206 ha
- **SFP** : 44 ha de prairies, toutes en prairies humides
- **NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES** : 45/50 mères Charolaises

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

L'exploitation est traversée par la route St Valéry-Le Tréport, avec d'un côté les barchands - des surfaces situées sous le niveau de la mer - constitués de 44 ha en prairies humides et de l'autre côté la plaine, avec des terres plutôt sableuses. Sur les surfaces sèches en plaine, l'exploitation souffre depuis quelques années du réchauffement climatique. Par contre, les prairies humides sont plutôt un avantage dans ce contexte. Quand on se promène l'été on voit des prairies complètement sèches alors que chez nous elles sont encore vertes.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Les animaux sortent en prairies autour du 10 avril selon la portance, et retournent en bâtiment pour le 1er novembre. Il y a deux parcelles pour les vaches, qui au total comptabilisent 35 ha. Les 9 ha restants sont à destination des génisses. Au printemps, l'excédent de pousse est fauché et les refus sont broyés, ce qui permet de rendre plus appétentes les repousses de jongs.

Quand et comment s'est passé votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Je n'étais pas dans un groupe de suivi ou autre et je n'avais pas du tout cette idée en tête. J'ai reçu un coup de fil de Daniel en 2012 qui m'a parlé du programme, on a ensuite pris rendez-vous. Pendant le rendez-vous Daniel m'a expliqué l'intérêt de la démarche et c'est comme ça que j'ai intégré le programme.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

Au départ l'objectif était surtout de savoir quel était le surcoût engendré par les prairies mais cela a ensuite évolué. Je voulais savoir ce que je pouvais améliorer globalement sur l'élevage. Ce qui a été pour moi le plus important c'est la relation de confiance qu'il y a eu dès le départ avec Daniel. Il a su m'écouter. Je n'ai pas repris la ferme pour faire de l'élevage au départ, les vaches étaient là et il fallait faire avec. Ma spécificité c'est d'avoir peu de charges, c'est là-dessus qu'on a le plus travaillé et c'est un point fort de l'exploitation. Il y a très peu d'achats extérieurs.

Au niveau organisation, je recherche la simplicité... passer un minimum de temps tout en étant efficace. Par exemple sur les vêlages, on a regroupé et redéfini la période, ce qui a beaucoup simplifié les choses. On a aussi travaillé sur la génétique du troupeau.

Comment vous sentez vous aujourd'hui dans votre travail ?

Je suis heureux actuellement dans mon travail. Je fais partie d'un tout : quand on parle de barchands, on parle de sites remarquables. C'était là avant moi, du temps de mes parents, de mes grands-parents et ça continuera après.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenir de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

J'ai acheté des cornadis ! En fait, je retiens beaucoup de choses : j'ai complétement les animaux, réduit l'intervalle vêlage/vêlage, je gère la reproduction. J'étais à des années-lumière de tout ça, ça a été une révolution pour moi et au final ça m'a permis d'aimer plus l'élevage... L'élevage ne me pèse plus et j'ai maintenant un retour économique !

LE REGARD DU CONSEILLER



Daniel est conseiller à la Chambre d'agriculture de la Somme. Il est dans le PMAZH depuis le démarrage en 2012. Il a fait d'ailleurs partie des personnes qui ont proposé de travailler sur le volet économique des élevages en zones humides afin de pouvoir les comparer à ceux hors zones humides. Une fois que le cadre a été défini avec l'Agence de l'eau, il y a eu un démarrage des éleveurs viande de la zone. Sur une quarantaine contactée, une trentaine a accepté de le rencontrer.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Plus globalement, dans les suivis GTE du PMAZH, je retiens d'abord l'évolution sur le langage technique, qui a été bien approprié par tout le monde. Il y a eu des avancées spectaculaires dans certains élevages sur l'économie mais aussi sur l'organisation du travail. On aurait souhaité que ça soit vrai chez tout le monde mais ce n'est pas toujours le cas. Sur l'exploitation de M. Duminy, on a multiplié par 3 la marge en 10 années d'accompagnement. 2/3 du fait de la technique et 1/3 grâce aux MAE. Aujourd'hui ça permet de financer un salarié. Le troupeau qui hier était « subi » est aujourd'hui un atout pour améliorer l'efficacité du système d'exploitation. La marge brute à l'hectare de SFP est de 1200 € ce qui motive pour remettre en prairie des surfaces à faible rendement en culture de vente. Le fait d'avoir groupé les vêlages permet d'avoir plus de travail auprès des animaux l'hiver, quand les hommes sont disponibles, et moins au moment des travaux de saison quand les animaux sont en prairie et les hommes dans les champs.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Sans le programme, je n'aurais peut-être pas osé rentrer sur l'exploitation, car quand on voit le hangar à pommes de terre, les arroseurs, on se dit que c'est une exploitation orientée "cultures" et que l'élevage est secondaire. Et en fait ça a été une rencontre heureuse, par l'écoute réciproque d'abord, et c'est toujours formidable pour un conseiller de voir les progrès réalisés et les résultats qui vont avec. M. Duminy c'est la force tranquille, il reste zen, et chaque année on voit les progrès réalisés. Ma plus grande satisfaction est de constater que Laurent Duminy ne voit plus son troupeau de la même manière et finit progressivement pas y prendre goût, ce que je n'aurais pas cru en rentrant dans cette ferme il y a dix ans.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

On parle de prairies humides mais en réalité il y en a de toutes sortes, il y a humide et humide ! Et l'humidité en été c'est pas mal ! Il y a vraiment de tout, et certaines nécessitent une approche particulière au niveau du pâturage... ce qui ne nous est pas toujours permis. Notre « difficulté » c'est que nos éleveurs sont avant tout des agriculteurs, et le fait de ne pas être spécialisé ne permet pas un investissement total dans la gestion des prairies. Mon regard a changé car j'ai travaillé avec des gens plus spécialisés sur le côté environnemental et on se connaît mieux, on apprend des métiers de chacun, on le respecte, et ça, c'est un point très positif.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Sans la GTE on roule dans le brouillard, est-ce qu'on gagne de l'argent, est-ce qu'on en perd ? Elle permet de bien préciser où se situe les élevages sur les plans techniques, économiques, organisationnels. Ça n'engage à rien, on est juste là pour faire le point, alors pourquoi s'en priver ? Le maintien de l'élevage en zone humide ou pas se fera par l'économie, tout simplement parce que l'on ne peut pas travailler sans revenu. La GTE est l'outil qui permet de se situer de se comparer et d'avancer par des objectifs clairs.

CHIFFRES CLÉS

x 3
c'est l'évolution de la marge depuis le début de l'accompagnement

380 jours
c'est la durée de l'intervalle Vêlage - Vêlage

150 €
de coût alimentaire en 2020

217 €
de charges proportionnelles en 2020

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Points forts et atouts

- **Regroupement des vêlages** : amélioration de l'organisation du travail et de la commercialisation des broutards
- **Réduction de l'intervalle vêlage-vêlage** : de 440 jours à 380 jours depuis 2012.
- **Maîtrise des fauches de printemps et du chargement** : pas de gaspillage d'herbe
- **Faible fertilisation des prairies** : 50 unités d'azote
- **Faible mortalité** : 10% en moyenne sur 10 ans
- **Augmentation de la production de viande vive par UGB** : de 200 à 290kg (référence à 300kg)
- **Faibles charges** : 406 €/UGB (435€ en référence)

Points d'amélioration

- **Pas de finition des vaches** (pour des questions d'organisation)
- **Des broutards non complémentés** en prairie et moins bien valorisés
- **Encore quelques vaches de plus de dix ans** dans le troupeau
- **Un manque de place** qui occasionne un faible renouvellement (26% seulement), une difficulté à valoriser les réformes et à optimiser les ventes de génisses

Évolutions en cours

- **Une sélection des taureaux** dans des élevages bovins croissance et choisis sur index entraînant une amélioration génétique du troupeau



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche PâtureAjuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage

est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage

(Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Simon FOURDIN : 03 62 61 42 13



L'Agence de l'eau Artois-Picardie

est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Cécile GALLIAN : 03 27 99 90 62



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr